

Nous imaginons déjà l'ambiance à bord une fois cette mesure généralisée... Avec des compo-peq réduites, des conditions de travail toujours plus contraignantes, cristallisant de nombreuses tensions à bord... Comment l'entreprise ose t-elle encore espérer devenir numéro 1 dans la relation de service ? Avec des PNC usés, démotivés par des projets d'Entreprise incohérents ? Il est vrai qu'Air France n'en est pas à une contradiction près...

Lors des dernières QDP, on nous répondait que ce projet n'en était qu'au stade de la réflexion. Or nous nous sommes aperçus que certains vols étaient déjà en test, notamment ceux grésés par des cadres PNC zélés.

Cet entêtement à vouloir imposer l'attribution des postes ressemble à celui qui a prévalu pour l'évaluation à bord par la Maîtrise. [Tout le monde est contre mais l'Entreprise n'en a que faire](#). Elle veut toujours tester les limites physiologiques et psychologiques du PNC. Elle est toujours prompte à réduire l'autonomie du PNC, là où il faut « oser » avec nos clients. Nouvelle contradiction...

Ce passage en force est inadmissible au vu des efforts consentis par le PNC pour redresser l'Entreprise. Nous avons écrit à la Direction pour qu'elle retire son projet.

[Le SNPNC prévient l'Entreprise : l'heure n'est plus aux projets hasardeux décidés par des cadres en mal d'inspiration pour justifier leurs salaires !](#)

## POUR LE PNC, PAS PLUS D'ATTRIBUTION DE POSTE QUE DE PERFORME 2020 !

LS 14-10 AF

LR avec AR

Objet : demande d'un rendez-vous

AIR FRANCE  
M. Luc BARGETON  
IO-NC  
6 rue de Madrid  
95 747 Roissy CDG Cedex

Roissy, le 20 octobre 2014

Monsieur le Directeur,

La Direction a pris la décision de pré affecter les postes PNC sur l'ensemble des vols –et donc des appareils, long-courrier. Alors que lors de la réunion des Délégués du personnel de septembre, il nous avait été assuré que cette mesure n'en était qu'à l'état de réflexion, nous avons constaté qu'un certain nombre de vols, notamment ceux grésés par des Instructeurs PNC, avaient été effectués avec cette pré affectation.

Nous vous manifestons par la présente notre totale opposition à ce projet. Alors que la Direction, et vos services, ne cessent de marteler les valeurs de CRM, de cohésion et de synergie équipage pour optimiser la sécurité en vol, cette mesure va très exactement à l'inverse de celles-ci et de cet objectif. Et l'imposition au PNC de son poste de travail ne fera que générer de la frustration au sein des équipages.

En conséquence, nous souhaitons vous rencontrer dans les plus brefs délais afin de recueillir vos explications et d'obtenir l'abandon d'un projet nuisant aussi bien aux PNC qu'à la sécurité des vols.

Dans l'attente de cette rencontre, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Christophe PILLET  
Secrétaire de section

**Syndiquez-vous utile ! Suivez-nous SNPNC AF**



**ADHESION**

**9 € / mois**

Nom :

Grade / Secteur :

Prénom :

@:

Adresse :